

Les entrepôts de Méninx

Ali Drine

Citer ce document / Cite this document :

Drine Ali. Les entrepôts de Méninx. In: Antiquités africaines, 43,2007. L'Afrique du Nord de la protohistoire à la conquête arabe. pp. 239-251;

doi : 10.3406/antaf.2007.1427

http://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2007_num_43_1_1427

Document généré le 16/05/2016

LES ENTREPÔTS DE MÉNINX

Ali DRINE*

I. LE SITE

Méninx se trouve à l'extrême sud-est de l'île de Jerba, au lieu-dit d'El Quantara, « dans la partie de l'île qui regarde l'Afrique » (sous entendu le continent) (fig. 1)¹. La ville faisait partie des *emporía* de la Petite Syrte connus dans l'Antiquité pour leurs richesses et leur prospérité².

À partir du VI^e siècle av. J.-C., la Petite Syrte dépendait des Carthaginois³, puis des Numides à partir du début du II^e siècle av. J.-C.⁴. En 46 av. J.-C., à la suite de la victoire de César sur son rival Pompée à *Thapsus*, l'île de Méninx, à l'instar de la Petite Syrte, passa sous la domination romaine⁵. Sur le plan administratif, elle relevait de l'*Africa Proconsularis*, créée par Auguste en 27 av. J.-C. Le rattachement de la région du sud-est à cette province dura plus de trois siècles. Sous Dioclétien, elle sera rattachée à la Tripolitaine⁶ jusqu'à l'invasion des troupes vandales dont la présence en Tripolitaine ne devint effective qu'à partir de 442, date du deuxième traité signé par les Vandales avec l'empereur d'Occident Valentinien III⁷.

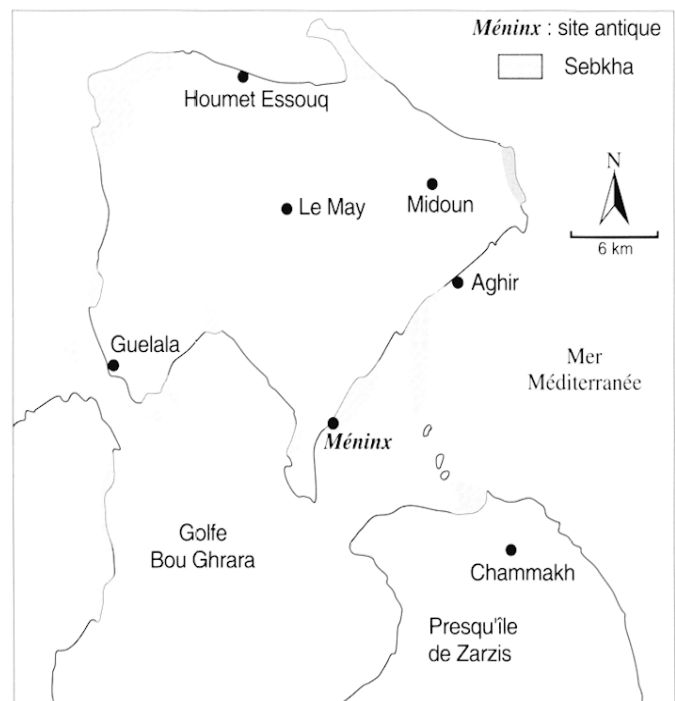


Fig. 1 : L'île de Jerba.

II. LES VESTIGES

Méninx est considéré comme un des plus grands sites du littoral tunisien. Ses vestiges, très confus, s'étendent sur plus de 130 ha.

À la fin du XIX^e et pendant la première moitié du XX^e siècle, les archéologues, en particulier P. Gauckler, ont pu identifier d'importants monuments dont deux

* Institut national du Patrimoine, Tunis.

1. Pline V, 41.

2. Polybe, *Histoires*, 3, 23, 2 ; Tite Live, 34, 62, 3 et 29, 25, 12.

3. GSELL S., *HAAN*, II, p. 120 ; *Id.*, Domination carthaginoise, 1905, p. 375 ; BONNET C., *Melqart*, 1988, p. 193-194.

4. GSELL S., *HAAN*, VII, p. 9-10 et p. 289-290.

5. GSELL S., *HAAN*, VII, p. 5.

6. DI VITA-EVRARD G., L. Volusius Bassus, 1984, p. 168.

7. À la suite du traité de 442 entre les Romains et les Vandales, la souveraineté de Genséric s'étendit à la Proconsulaire et à la Tripolitaine (cf. MODÉLAN Y., *Frontières*, 1999, p. 242). Cependant la domination vandale en Tripolitaine n'était pas totale, l'historien

Procopé signale qu'en 468 (avant la conquête définitive), le général byzantin Hérakléios avait triomphé militairement des Vandales en Tripolitaine (cf. MODÉLAN Y., *Frontières*, 1999, p. 249).

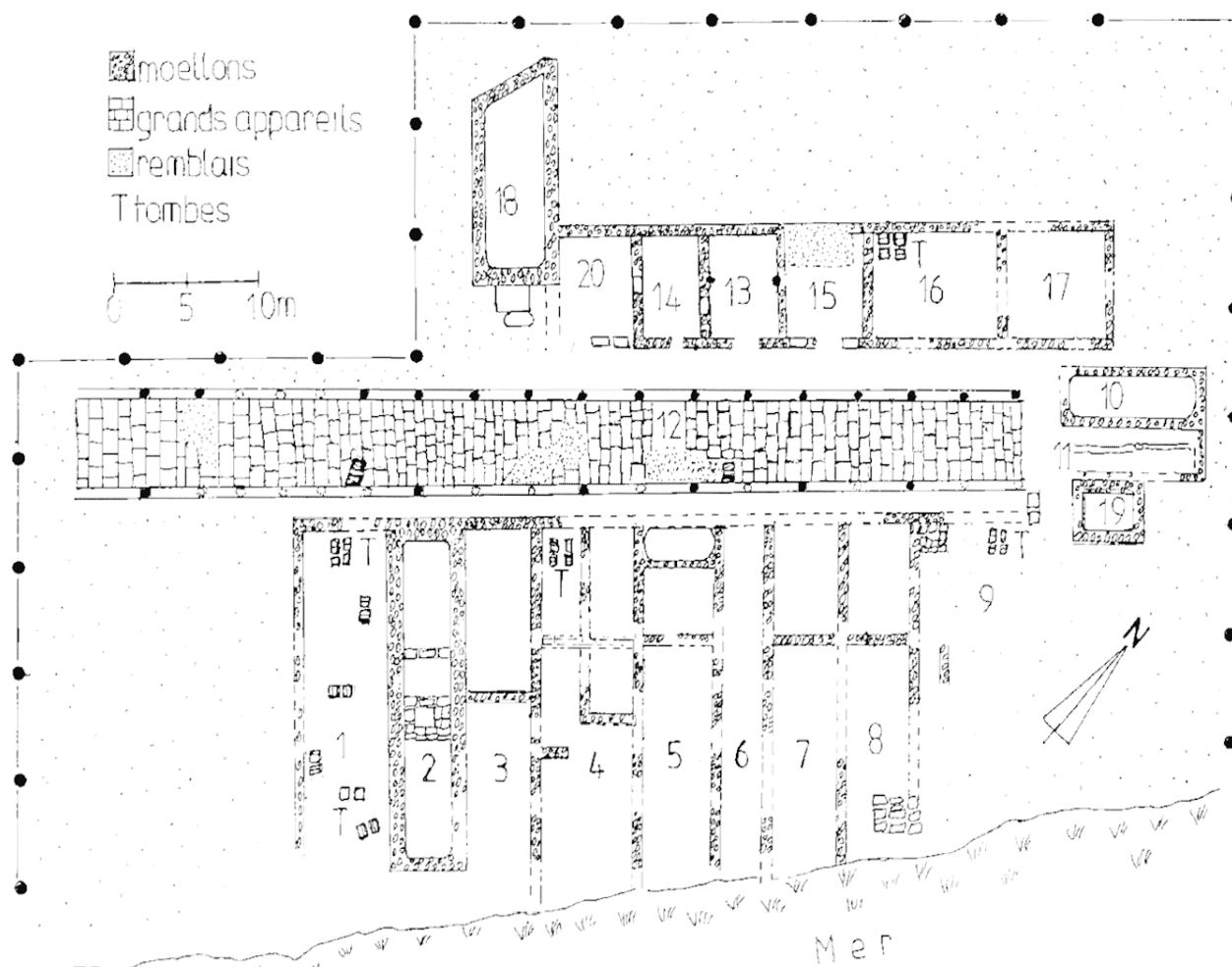


Fig. 2 : Plan des entrepôts (fouilles 2000-2006).

basiliques⁸, des citernes⁹, un aqueduc qui part du château d'eau de Tala, au nord, vers la ville antique au sud¹⁰, un amphithéâtre¹¹. Par contre d'autres monuments découverts lors des fouilles entreprises dans ce site de 1882 à 1907 n'avaient pas pu être identifiés. Ainsi P. Gauckler parle d'« un édifice indéterminé, à proximité du rivage et du Borj »¹² ou encore d'un « monument de la ville antique regardant la terre à l'ouest »¹³.

8. GAUCKLER P., *Basiliques*, 1913, p. 9-10.

9. Relevées et publiées par P. Gauckler, *Enquête*, 1899, p. 217, fig. 19 ; *Enquête*, 1904, p. 151, fig. 66.

10. GAUCKLER P., *Enquête*, 1912, p. 206-207.

11. DUVAL P.-M. *Recherches*, 1942, p. 221-224.

12. GAUCKLER P., *IMT*, 1910, p. 8.

13. GAUCKLER P., *IMT*, 1910, p. 14.

Par ailleurs, l'examen de trois photos aériennes qui couvrent le site ainsi que l'utilisation de la magnétométrie nous ont permis de reconnaître un cirque au nord-ouest, un petit théâtre au nord-est, un *macellum*, ainsi qu'un nombre indéterminé de pièces de différentes dimensions (cuves, bassins, citernes...) concentrées pour la plupart sur le rivage, et dont les murs sont masqués par le sable et une végétation d'halophiles. Ces monuments ont été les derniers à être utilisés par les *Meningitani*.

À 300 mètres environ au sud du *forum*, nous avons identifié un vaste ensemble composé de structures peu visibles donnant directement sur le rivage. Pour le déblayer nous avons entrepris sept campagnes de fouille, de 2000 jusqu'en 2006, qui nous ont permis de dégager les composantes essentielles dont la surface dépasse les 2800 m² (fig. 2). Dans l'état actuel, cet ensemble

comporte deux rangées de pièces qui s'articulent autour d'une voie « portiquée »¹⁴. Nous signalons également la présence de cuves, de citernes, ainsi que de plateformes constituées de grandes dalles. Les fouilles et les sondages nous permettront de discerner ces composantes et de mieux comprendre les modifications ou les ajouts qui ont transformé ce bâtiment.

III. LES COMPOSANTES DU MONUMENT

1. La voie «portiquée» (fig., n° 12, fig. 3)

L'espace entre les pièces sud et nord est occupé par une longue voie (L. 65 m ; l. 5,25 m), dont le dallage est constitué de blocs de calcaire rose extraits des carrières du Jbel Dissa à l'ouest de Gabès. Quelques blocs sont en calcaire grisâtre. Les dimensions des blocs varient de 60 x 40 à 60 x 50 cm, l'épaisseur est de 9 cm. Le dallage est bien conservé hormis quelques traces d'excavations montrant des dalles arrachées.

Cette voie était bordée par deux portiques couverts. En témoignent les restes de quelques bases de colonnettes qui soutenaient les toitures. Ces portiques n'ont pas la même largeur : 1,85 m pour le portique



Fig. 3 : La voie «portiquée».

14. Le terme est employé par P. GROS, *Architecture*, I, 1996, chap. 3, p. 95 et suiv.

sud-est et 2,40 m pour le portique nord-ouest. D'après les investigations, la voie s'arrête au nord-ouest de la pièce 1 et au nord en face de la pièce 9.

2. Les pièces au sud-est de la voie

(fig. 2, du n°1 au n°9)

Une première intervention, effectuée en 2000 et 2001, nous a permis de reconnaître les traces de neuf longues pièces juxtaposées, de forme rectangulaire. À l'exception de la pièce n° 2 qui était une citerne, elles sont toutes ouvertes du côté du rivage : à la suite d'un sondage effectué le long du rivage qui jouxte l'ensemble, nous n'avons observé aucune trace de murs qui auraient fermé ces pièces du côté indiqué. Du côté nord-ouest, les pièces sont reliées par un long mur nord-sud commun, de 50 cm de large. Les murs est-ouest qui les séparent font 40 cm de largeur et sont montés en moellons liés avec du mortier de gypse et d'argile uni tantôt avec des coquillages pilés, tantôt avec des granulats de plage. La longueur des pièces atteint 21,70 m ; quant à la largeur, elle varie entre 3,10 m (pièce n° 6) et 6,70 m (pièce n° 4). La largeur de la pièce n° 9 n'est pas déterminée, le dégagement de sa partie nord n'étant pas encore achevé.

La citerne n° 2 (L. 21 m - l. 3,60 m - prof. 1,05 m) est un grand bassin à angles arrondis, inscrit dans un massif de maçonnerie de forme extérieure rectangulaire ; il est constitué d'un mur épais (90 cm de largeur) construit en moellons liés avec un mortier de gypse et d'argile mélangé de murex pilés et de granulats de plage. Les parois intérieures sont couvertes d'un enduit de ciment gris noir très lisse, de 0,7 cm d'épaisseur. Le nettoyage de la citerne a permis la découverte d'une partie de sa voûte effondrée qui gît encore sur le sol, ainsi que d'une plateforme en grand appareil dont les assises s'appuient sur le sol de la citerne. Cette structure a été rajoutée ultérieurement, à la suite de l'abandon de la citerne. Au milieu de cette banquette, nous avons remarqué la présence d'une grande dépression en cuvette destinée à récupérer les déchets lors du nettoyage. Le remblai de la citerne contient des restes de poissons (écailles, squelettes).

L'affleurement de quelques structures en petit et en grand appareils, dans plusieurs lieux de l'ensemble situé au sud de la voie, nous a incité à procéder à un

déblayage qui a permis de mettre au jour des murettes nord-sud de 35 cm de large, dans les pièces 3, 4, 5, 7 et 8. Leur construction fait apparaître d'autres petites pièces. L'une d'elles (fig. 2, pièce n° 4) possède un sol bétonné constitué d'un mélange de murex pilé et de granulats de plage. La paroi de son mur nord a été consolidée au niveau de l'arête horizontale par un solin.

Ont été déblayées également deux autres plateformes ou banquettes construites en grand appareil dans les pièces 8 et 9. La banquette de la pièce 9 comporte une petite dépression en cuvette destinée à récupérer les déchets lors du nettoyage.

Le déblayage effectué au nord-ouest de la pièce 5 a permis la découverte d'une cuve inscrite dans un mur (L. 4,90 m - l. 2,05 m et 1,05 m de profondeur) construit en moellons de grès blanc du littoral liés par un mortier de chaux. L'intérieur est soigneusement étanche. Le sol est constitué d'un béton de tuileau reposant sur une couche de gros galets. Les angles intérieurs sont arrondis et les arêtes horizontales du fond de la cuve sont renforcées par un solin d'étanchéité en quart de rond. Les parois internes sont constituées de granulats de plage et de petits coquillages noyés dans du ciment gris ; elles sont recouvertes d'un enduit de ciment noir très lisse. La cuve ne comporte aucune évacuation.

À proximité se trouve un sol compact fait de débris de murex. Le sondage laisse apparaître une couche hétérogène constituée de terre noire mêlée à des rebuts de murex, des fragments de céramique, des opercules d'amphores comportant des écailles de poissons, des traces de chaux et des débris de charbon.

Ont été mis au jour également des sols en murex pilés dans les pièces 4, 5 et 9, ainsi que des traces de foyers dans les pièces 3, 4 et dans le portique sud (n° 12).

3. Les pièces au nord de la voie

Dans ce secteur compris entre les limites de la voie et celles de la fouille, nous avons déblayé trois espaces : deux pièces et une cuve.

Le premier espace (fig. 4) est une grande cuve (n°10 = L. 8,90 m - l. 2,80 m - profondeur 1,35 m), inscrite dans un massif de puissante maçonnerie, de 70 cm de largeur. Les angles intérieurs sont arrondis.



Fig. 4 : Au nord de la voie, la cuve n° 10.

Les parois internes sont revêtues de trois couches superposées de mortiers très résistants et de textures différentes : une couche de ciment gris noir mêlé à des coquillages minuscules (3 cm d'épaisseur) ; au-dessus une couche de ciment gris mélangé de céramiques pilées (épaisse de 2 cm) ; puis une couche de ciment noir mêlé à des granulats de plage (3 cm). Celle-ci est couverte d'un enduit de ciment gris très lisse. Comme pour la cuve située au nord-ouest de la pièce 5, les arêtes horizontales sont renforcées par un solin. La cuve ne comporte aucune évacuation.

La première pièce (n° 11) jouxte la cuve n° 10 avec laquelle elle partage le mur sud. Elle fait 8,70 m de long sur 2,75 m de large et 55 cm de profondeur. Le mur sud est en moellons, revêtu à l'intérieur par une unique couche de mortier de chaux mélangé à des coquillages minuscules, recouverte d'un enduit peint en rouge marron. Ce mur appartenait en fait à la pièce d'origine. Le pavement est en béton fait de graviers et de murex pilés liés par un mortier de chaux. Il est parcouru au milieu par une rigole en terre battue de 30 cm de largeur et 43 cm de profondeur. Les remblais qui la comblaient comportent des écailles de poisson. Cette rigole a été aménagée sans doute après l'abandon de la pièce dont le sol a été rehaussé pour réutiliser l'espace comme bassin en rapport avec la cuve n° 10.

La deuxième pièce (n° 19) a été déblayée en juillet 2006. De petites dimensions (3,55 m x 2,35 m), elle a un sol en terre battue. Le remblai comporte des écailles de poissons, des petites particules de gypse et des fragments d'amphores.

4. Les pièces au nord-ouest

(fig. 2, du n°13 au n°20)

La présence de colonnettes et de murs qui affleurent sur le tas de remblais accumulé au nord de la voie (n° 12) rendait indispensable la poursuite des investigations dans cette zone. L'élargissement de la fouille effectuée dans ces lieux en 2002, 2004 et 2005 a permis la découverte de 7 pièces contiguës (n°s 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20) dont une citerne (n° 18).

De formes rectangulaires, toutes ces pièces ont 7,20 m de longueur alors que leurs largeurs oscillent entre 4,10 m pour la pièce 14 et 8,20 m pour la pièce 16. Les murs ont une structure hétérogène. Ils se composent de moellons et de grand appareil liés par un mortier de chaux et de murex pilés. Les parois des murs intérieurs des pièces 13, 14 et 15 sont revêtues de deux couches : granulat de plage, céramiques pilées noyées dans du ciment ou dans de la chaux. Ces textures différentes indiquent des réfections.

Le nettoyage des pièces laisse apparaître un sol compact en béton de chaux mêlé de divers coquillages et de gros graviers. Le sol de la pièce 13 est beaucoup plus soigné, voire plus étanche alors que les sols des pièces 14 et 15, ainsi que les parois des murs, sont couverts en quelques endroits de terre argileuse noirâtre, ce qui témoigne de l'utilisation du feu. Au milieu du sol de la pièce 15 est creusée une petite cuvette de forme carrée, qui permettait de récupérer les déchets lors du nettoyage. Le sol de la pièce 13 comporte deux trous de poteaux. Les murs séparant les pièces 13, 14 et 15 sont percés, au bas, d'un évidement destiné au passage ou à l'évacuation de l'eau.

Les pièces 16 et 17 sont plus vastes que les précédentes ; elles possèdent un sol en terre battue mélangée avec du béton grossier. Leurs murs sont en moellons liés par un mortier d'argile et de gypse.

L'accès à ces pièces se fait par le portique nord-ouest. La dernière pièce découverte pendant la campagne de juillet 2006 est une citerne (fig. 2, n° 18 = 14,80 m de long sur 3,75 m de large). Elle jouxte la pièce n° 20 non entièrement déblayée. Elle est inscrite dans un massif de maçonnerie de forme extérieure trapézoïdale et constitué d'un mur épais (1 m de large). Au pied du mur sud, nous avons découvert une petite banquette bétonnée (2,70 m x 1,10 m et 25 cm de hauteur) ainsi qu'un petit lavoir.

5. Les tombes

Lors des fouilles effectuées dans cet ensemble entre 2000 et 2006, nous avons exhumé 15 tombes réparties comme suit : sept tombes dans la pièce 1 ; quatre tombes accolées (deux au nord de la pièce 4, deux au nord de la pièce 9) ; deux tombes exhumées au-dessus du dallage de la voie ; deux tombes dans l'angle nord-ouest de la pièce 16. Les tombes sont couvertes de dalles irrégulières en grès. Les morts avaient été déposés en décubitus dorsal ; les squelettes sont pour la plupart très mal conservés. Les tombes sont tournées vers le nord-ouest, à l'exception de deux tombes orientées vers le nord (dans la pièce 1). Aucune trace substantielle d'un mobilier funéraire n'a été recueillie au fond des fosses.

En somme, les travaux de nettoyage et de décapage effectués jusqu'en juillet 2006 nous ont permis de découvrir une série de pièces -neuf au sud, sept au nord-ouest et deux pièces au nord (n°s 11 et 19)- qui s'articulent autour d'une voie bordée de deux portiques leur permettant de communiquer avec l'extérieur. Parmi ces pièces nous signalons deux citernes (n°s 2 et 18) et deux cuves (dans les pièces 5 et 10).

Les accès à toutes les pièces se font par les deux portiques à l'exception de la pièce 2. La circulation entre les pièces du sud se faisait par l'intermédiaire d'un couloir (n° 6) et par des accès comme ceux qui assurent le passage entre les pièces 7, 8 et 9.

IV. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Le nettoyage de la couche superficielle effectué en 2001 et les sondages entrepris dans cet ensemble (2002-2006) ont permis la découverte d'un matériel archéologique riche et varié composé d'objets en céramique bien conservés ou fragmentaires. Il convient de souligner tout particulièrement l'importance du nombre des restes d'amphores et d'opercules recueillis dans ce contexte. À défaut de donner un catalogue détaillé du matériel extrêmement abondant, nous nous limitons à citer quelques objets :

- Un lot important de lampes bien conservées dont une vingtaine découvertes dans la pièce n° 5 à proximité

de la petite cuve de la pièce 5 (III^e-V^e s. apr. J.-C.) ainsi que deux lampes dites « vandales »¹⁵.

- Plus de 300 bouchons d'amphores, certains enduits de plâtre sur une face¹⁶, d'autres plus petits munis de boutons de préhension (fig. 5). Ces bouchons (appelés aussi opercules ou *tectaria*)¹⁷ sont de différentes dimensions, ce qui indique la diversité des types d'ustensiles de stockage (amphores, amphorettes, pots...) utilisés dans ces *horrea*.

- Des mortiers à piler en grès ou en céramique commune, ces derniers ayant un fond parsemé de basalte.

- Des fragments d'amphores dont certaines sont poissées ou contiennent des restes de poissons (fig. 6).

- Des pesons de filet de différentes dimensions.

- Des fragments de céramiques culinaires¹⁸.

- Des fragments de verre.

- Des monnaies en majorité rongées par le sel.



Fig. 5 : Bouchons d'amphores.



Fig. 6 : Restes de poissons dans un fragment d'amphore.

- Des clous en bronze de différentes dimensions (de 7 à 18 cm) découvertes dans les pièces 4 et 5.

- Des objets en os : pinces à cheveux ; une aiguille à chas en os utilisée pour raccommoder les filets.

- Des épingles et un hameçon en bronze.

Nous signalons en outre d'autres trouvailles en rapport avec des activités artisanales voire industrielles, tels que :

- Des restes de poissons (écailles et squelettes) découverts dans les remblais des pièces 2, 5, 13, 14 et 15. Une grande quantité de ces écailles de poissons se concentre dans les remblais laissés comme témoignage au nord-ouest de la pièce 15.

- Des boules agglomérées de matière rappelant la fritte, de couleur bleu ciel opaque, découvertes dans la pièce 4 (sondage 7, US 802) (fig. 7).

- Une pierre (découverte dans la pièce n° 13) comportant des traces de teinture à base de garance.

- Une quinzaine de morceaux de sélénite, ou plâtre sélénique, découverts en 2000 et 2001 dans la pièce 4¹⁹, des boules de soufre, du bitume, de la poix.

15. BONIFAY M., *Études*, 2004, fig. 241, p. 428-429.

16. *Id.*, *ibid.*, p. 468, n° 3.

17. Caton, *De l'Agriculture*, chap. VIII, 11.

18. Le matériel archéologique exhumé dans ces *horrea*, en particulier la céramique, sera étudié ultérieurement dans une publication à part.

19. C'est la fameuse pierre spéculaire, *lapis specularis*, signalée par Pline l'Ancien, *HN*, XXXVI, 160.



Fig. 7 : Boules de fritte.

V. UTILISATION

Les sondages effectués dans cet ensemble révèlent qu'il a été utilisé pendant quatre siècles (de la fin du I^{er} jusqu'au IV^e s.) comme *horrea*. Des indices plaident en faveur de cette identification à commencer par :

- La structure architecturale : pièces vastes, juxtaposées, qui ressemblent à celles appartenant à des entrepôts signalés ailleurs en Afrique et dans les autres provinces romaines. Il suffit de voir les plans des *horrea* de Hergla (*Horrea Caela*)²⁰, de Ras El Ghiren (au nord de la Tunisie)²¹, de *Cuicul*²², de Lepcis Magna²³, et dans les autres provinces : à Patara²⁴, à Myra²⁵, à Saint-Romain-en-Gal²⁶.

20. BONIFAY M. et TROUSSET P., Hergla, 2000, p. 3440-3445.

21. SLIM H., TROUSSET P. *et alii*, *Littoral*, 2004, site n° 196, p. 209, fig. 56, p. 77.

22. ALLAIS Y., Greniers publics de Djemila, 1933, p. 259-268.

23. RICKMAN G.E., *Roman Granaries*, 1971, p. 135, fig. 29.

24. *Id.*, *ibid.*, p. 138, fig. 30.

25. *Id.*, *ibid.*, p. 139, fig. 31.

26. GROS P., *Architecture*, I, 1996, p. 473, fig. 530. En Afrique, la comparaison des *horrea* peut toucher d'autres structures que les pièces de stockage, car ce type de monument est très mal connu

- La présence dans les remblais de nombreux fragments d'ustensiles de stockage (amphores, amphorettes, opercules...). Rappelons que les rapports entre les entrepôts et les amphores qui correspondent aux conteneurs actuels ont été signalés par de nombreux savants²⁷. Aussi, sur un échantillon de 5130 fragments de céramiques triés et étudiés, une grande majorité (soit 3927) appartient à des amphores²⁸.

Quant aux pièces au nord-ouest de la voie, il est fort probable qu'elles faisaient office de petit marché (*piccolo mercato*) où l'on vendait des produits de consommation courante aux voyageurs, aux armateurs et aux petits commerçants qui fréquentaient ces *horrea*²⁹.

VI. LES PRODUITS STOCKÉS

Ces *horrea* servaient essentiellement au stockage des produits de la pêche (salaisons, *garum*, pourpre). Ceux-ci étaient transformés au début dans de petits centres industriels comme ceux que nous rencontrons à 800 mètres à l'ouest du site. Ces activités polluantes ont d'abord été implantées loin du centre de la première capitale de l'île. Quand Méninx a perdu ce privilège au profit de *Girba*³⁰, son rôle politique déclina, et nous assistons aux transformations de la plupart de ses monuments en centres d'activités halieutiques qui se rapprochent beaucoup plus du rivage³¹.

Outre les produits de pêche, les *horrea* de Méninx étaient utilisés également au stockage du vin (présence

dans cette province. Actuellement, les informations sur les *horrea* d'Afrique se limitent généralement à des descriptions sommaires.

27. CARCOPINO J., Quartier des docks, 1910, p. 427 ; GROS P., *Architecture*, I, 1996, p. 467.

28. Dans l'île de Jerba, M. Bonifay signale la présence de trois ateliers d'amphores, cf. BONIFAY M., *Études*, 2004, fig. 2, p. 8.

29. GROS P., *Architecture*, I, 1996, p. 471 ; RICKMAN G.E., *Roman Granaries*, 1971, p. 23.

30. BESCHAOUCH A., Comment l'île de Méninx, 1986, p. 538-545.

31. Les deux installations halieutiques fouillées à Méninx dans le cadre du projet tuniso-américain relatif à l'étude du patrimoine de l'île de Jerba ont été construites sur des villas maritimes, cf. RABINOWITZ A., A House and Murex Dye, à paraître.

d'amphores poissées et de soufre qui sert à conserver le vin) et des produits industriels utilisés dans les préparations des couleurs (boules bleues, pierres spéculaires)³². Reste un produit important : le blé. Était-il entreposé dans l'ensemble que nous avons fouillé ? Cette possibilité ne peut pas être confirmée et ce pour deux raisons :

- Les entrepôts de Méninx sont très proches du rivage, donc de l'humidité qui peut altérer gravement cette denrée. Car, pour mettre les grains à l'abri de l'humidité, les bâtisseurs d'*horrea* aménageaient généralement des *suspensurae*, soit des vides sanitaires aménagés sous les niveaux inférieurs³³. Ce système permet ainsi d'isoler de l'humidité rémanente du terrain les céréales emmagasinées ; or ces *suspensurae* sont absentes à Méninx.

- Les *horrea* destinés au blé sont dotés généralement de murs d'une grande solidité pour supporter le poids du grain, or, à Méninx, seules les citernes et les cuves ont des murs massifs, alors que les salles de stockage possèdent des murs en moellons ne dépassant pas les 40 cm de largeur.

À Méninx, le blé devait être entreposé dans d'autres *horrea*, éloignés du rivage, que de futures investigations pourraient identifier.

VII. RÉUTILISATION DES HORREA

À partir du IV^e s., signalons des transformations de certaines pièces des *horrea* qui furent utilisées pour des activités industrielles, essentiellement halieutiques.

Ces transformations touchèrent les pièces au nord-ouest (13, 14 et 15) qui reçurent des réfections au niveau du revêtement de leurs murs. Elles ont été réutilisées comme salles de préparation de poissons. En témoignent le tas de remblais constitué d'écailles de poisson au nord de la pièce 15 et le sol bétonné qui pouvait être lavé à

grande eau. Les trous de poteaux creusés au sol de la pièce 13 seraient destinés à maintenir, par des poutres en bois, un comptoir sur lequel les ouvriers préparaient les poissons. La présence de terre noire dans les pièces 14 et 15 atteste de l'utilisation du feu pour accélérer la fabrication du *garum*³⁴.

Juste à proximité de ces bassins, les *Meningitani* construisirent une citerne (n° 18). L'eau douce servait au nettoyage de ce bloc industriel et au personnel. Quant aux autres pièces (16 et 17), elles restèrent vraisemblablement des magasins de stockage, au vu du nombre impressionnant de fragments d'amphores et d'opercules qui y ont été exhumés.

Les activités halieutiques se faisaient surtout dans les cuves des pièces n° 10 et 5, dont la construction est postérieure aux *horrea*. Leur architecture répondait aux normes de toutes les cuves découvertes sur le littoral méditerranéen³⁵ : angles intérieurs arrondis, arêtes du fond des cuves renforcées par un solin d'étanchéité en quart de rond, absence de dispositif d'évacuation, parois couvertes de mortiers étanches réalisés en matériaux locaux (coquillages pilés, granulat de plage). Dans ces cuves, on entassait les poissons pour y être salés. Il fallait attendre une vingtaine de jours avant que soit achevée la salaison. Les poissons salés étaient ensuite enfermés dans des amphores (fig. 6), bouchées par des disques de terre cuite (fig. 5) dont certains conservent encore des traces de chaux et d'écailles de poissons. Les amphores étaient entreposées dans ces *horrea* en attendant leur expédition.

Si la cuve n° 10, au vu de ses dimensions, était utilisée pour saler des tranches volumineuses de poissons, la cuve de la pièce 5, de petites dimensions et peu profonde, était destinée à l'extraction du *garum*, « où l'autolyse pouvait être obtenue par échauffement naturel de l'eau au soleil, procédé plus lent, mais recommandé par les auteurs des *Geoponica* »³⁶.

34. PONSICH M. et TARRADEL M., *Garum*, 1965, p. 103.

35. SLIM H., TROUSSET P. et alii, *Littoral*, 2004, p. 291.

36. PASKOFF R., SLIM H. et TROUSSET P., Recherches géoarchéologiques, 1991, p. 544 ; de petites cuves découvertes dans une usine de salaisons à Mogador auraient été utilisées conjointement pour les salaisons et la pourpre, et M. Ponsich et M. Tarradel de se demander « si les Anciens n'ont pas utilisé à Mogador une usine de pourpre qui faisait aussi des salaisons pendant la morte-saison ou inversement... », voir PONSICH M. et TARRADEL M., *Garum*, 1965, p. 102.

32. La poudre de sélénite extraite des pierres spéculaires entre dans la composition de préparations picturales, cf. FONTAINE S.D et FOY D., *De pierre et de lumière*, 2005, p. 159-163. Je remercie vivement ma collègue D. Foy qui m'a signalé cette publication.

33. GROS P., *Architecture*, I, 1996, p. 472.

La cuve de la pièce 5 était utilisée en outre, probablement, pour l'obtention de la pourpre ; autrement, nous ne pouvons pas interpréter le tas de murex cassés et la terre noire qui se trouvent à proximité³⁷.

D'autres pièces étaient aménagées aussi pour être fonctionnelles dans ce type d'activité. C'est ainsi que nous assistons à la construction de banquettes dans les pièces 2, 8 et 9. Dotées d'une petite dépression en cuvette destinée à récupérer les déchets lors du nettoyage, ces banquettes servaient sans doute à préparer les poissons pour les salaisons (nettoyage, débitage, salage) ou pour concasser les coquilles de murex à la recherche de la glande qui contient le liquide tinctorial³⁸.

La transformation d'une partie des *horrea* à l'époque tardive en un centre d'industrie halieutique est révélée par la nature du matériel archéologique en rapport avec ces types d'activités : restes de poisson dans des amphores ou dans les remblais ; mortiers à piler servant à la préparation des ingrédients utilisés dans le dosage de la fameuse sauce de poissons (*garum*) ou pour saler les poissons ; pesons de filet ; une aiguille à chas en os pour raccommoder les filets et des épingles en bronze pour les dénouer. Ces derniers objets témoignent de l'importance de la pêche, l'une des activités qui participa à l'apogée des industries des salaisons de Méninx.

VIII. DATATION

Les sondages effectués jusqu'à nos jours nous autorisent à distinguer trois phases successives de l'utilisation pour cet ensemble :

A. Comme tous les monuments que nous avons fouillés à Méninx, ces entrepôts furent construits sur des structures antérieures appartenant à un ou à des

monuments que nous ignorons³⁹. En se fondant sur l'étude d'une partie du matériel archéologique collecté, la date de la construction de cet ensemble se situe à la fin du 1^{er} s.⁴⁰, date de l'apogée des sites de la Petite Syrte⁴¹.

B. L'utilisation de ces entrepôts par les *Meningitani* perdure jusqu'à une époque tardive, soit la fin du 4^e s., avec les transformations que nous avons constatées à la suite des sondages. Ces transformations confirment la réutilisation de quelques pièces comme usine spécialisée dans le traitement des produits de pêche (salaisons, *garum* et pourpre)⁴². En témoigne la présence, dans les couches tardives, de rebuts de murex, d'écaillés et de squelettes de poissons, et de mortiers à piler. D'après la céramique, cette usine était encore fonctionnelle au cours du 6^e siècle.

C. Le dernier état de l'occupation de cet ensemble, autrement dit son abandon, correspond à l'utilisation de certaines pièces comme lieu d'inhumation, voire de foyers. Les 15 tombes qui y ont été trouvées en témoignent. Ces tombes se distinguent par l'absence de matériel archéologique, ce qui caractérise les tombes tardives⁴³.

L'ensemble que nous avons présenté n'est pas dégagé en son entier ; il reste des espaces non encore fouillés, en particulier toute la partie située au nord des pièces 10 et 11 et qui nous emmène vers le *macellum* situé à 30 mètres au nord des entrepôts.

Une autre zone non moins importante à dégager se trouve dans la partie submergée du côté est des entrepôts. Dans cette zone, nous avons découvert des restes de grand appareil enfoncés dans la vase, visibles lors du reflux de la mer. Seraient-ils les vestiges d'une jetée utilisée pour acheminer les produits importés ou

39. Rappelons que les deux installations de salaison, situées à 200 m au sud des *horrea*, étaient construites sur deux villas maritimes, *supra* note 31.

40. Les sondages effectués au pied du mur sud de la citerne, au nord de la pièce 3 et au-dessous du dallage de la voie, nous ont permis de collecter de la céramique datée de l'époque flavienne. La construction est sans doute post-flavienne.

41. FERCHOU N., Un atelier itinérant, 1983, p. 75-84.

42. Notons que la fonction de certaines pièces (n^{os} 1, 9, 16 et 17) comme entrepôts n'a pas changé.

43. SLIM L., BONIFAY M., TROUSSET P. *et alii*, Usine, 1999, p. 163.

37. La terre noire témoigne de l'utilisation du feu pour chauffer les glandes qui contiennent le liquide tinctorial : DRINE A., Témoignages, 2008.

38. À Délos, le concassage des murex se fait sur des billots de granit, BRUNEAU Ph., Documents, 1969, fig. 7, p. 770.

exportés vers ces *borrea*? La fréquence des marées basses dans la Petite Syrte explique la construction de cette jetée dans cette zone inaccessible pour les bateaux⁴⁴.

Les *borrea* que nous avons fouillés n'étaient pas les seuls à Méninx. Étant donné l'intensité de ses activités commerciales⁴⁵, la cité en possédait d'autres qui affleurent encore à une centaine de mètres au nord de l'aboutissement de la chaussée dite romaine. Il s'agit des restes d'un bâtiment dont les structures correspondent à des entrepôts signalés à la fin du XIX^e s. par le commandant Gilbert qui écrivait : « C'est là [en parlant du lieu d'où partait la chaussée dite romaine] que se trouvaient les entrepôts et les marchés dont les débris subsistent encore »⁴⁶. Nous ne pouvons pas confirmer l'existence de ces marchés (?) signalés par Gilbert, car les vestiges – à proximité des *borrea* – sont actuellement masqués par les remblais et une végétation d'halophiles. Néanmoins nous avons pu – en utilisant la magnéto-métrie – identifier un marché à une trentaine de mètres au nord de nos *borrea*. Ce marché possède des boutiques autour d'une cour, au milieu de laquelle se trouve le *tholus* de forme carrée.

La découverte de plusieurs *borrea* dans la cité de Méninx ne nous surprend pas car on se souviendra qu'elle faisait partie des *emporía* de la Petite Syrte, connus dans l'Antiquité pour leurs richesses⁴⁷. Celles-ci proviennent essentiellement de leurs activités commerciales dues à une excellente position géographique qui leur a permis d'avoir des contacts avec les zones sahariennes de l'ouest et le monde hellénistique à l'est⁴⁸. Dans les ports des *emporía*, les commerçants stockaient des produits diversifiés, drainés par le commerce caravanier, mais aussi importés, pour les redistribuer par la suite.

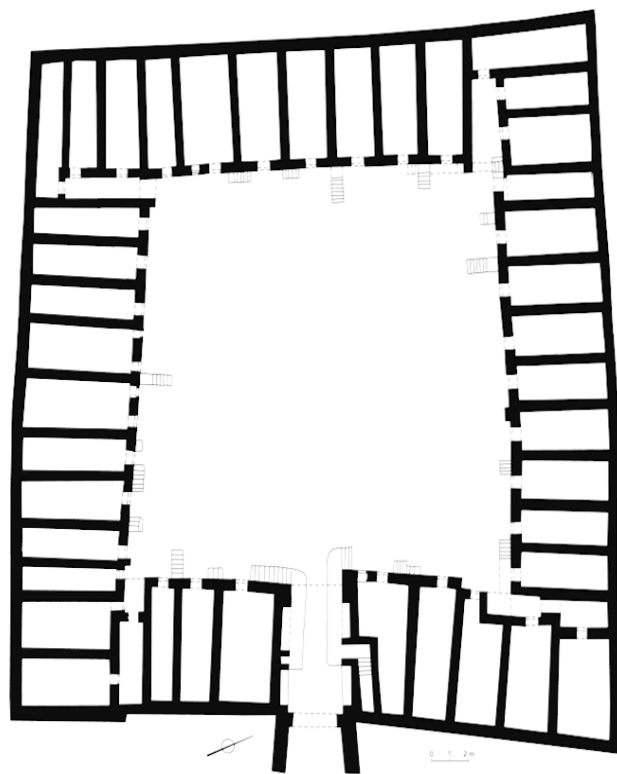


Fig. 8 : Ksar Awadid (région de Tataouin)
(d'après A. LOUIS, 1975, Pl. VII, p. 114).

Les échanges entre les zones côtières (la plaine de la Jeffara) et sahariennes (la zone du jebel) qui remontent à l'époque antique⁴⁹ persistent d'ailleurs jusqu'à l'époque moderne⁵⁰. Les *borrea* antiques trouvent leur équivalence dans les ksours (pluriel de ksar) considérés comme « des greniers collectifs qui servaient de lieu d'ensilage des céréales, des olives, des produits de bétail et aussi des objets de valeur »⁵¹. L'équivalence *borreum*/ksar se voit nettement sur le plan architectural : présence de cellules ou ghorfa⁵²,

44. Les mouvements des marées dans la Petite Syrte sont connus des historiens antiques : Polybe, *Histoires*, I, 39 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, I, 35 ; Pline l'Ancien, V, 26. Dans le port de Sfax, le chroniqueur hafside Ettijéni (début du XIV^e siècle de l'ère chrétienne) disait qu'à marée basse « les navires touchent le fond », cf. Ettijéni, *Voyage*, 1852, p. 128.

45. FONTANA S., Un « immondezzaio », 2000, p. 95-114.

46. GILBERT R., Fouilles, 1885, p. 123.

47. *Supra*, note 2.

48. DESANGES J., Massinissa et Carthage, 1995.

49. Strabon, XVII, 3, 20, cité par GSELL S., *HAAN*, IV, p. 130, note 4.

50. Parmi les produits stockés, citons les poissons séchés et salés qui trouvent un débouché assuré en Tripolitaine et à Gabès d'où ils sont revendus aux caravaniers de l'extrême sud, cf. DE FAGES E. et PONZEVERA C., *Pêches*, 1903, p. 102 ; ZOUARI A., *Correspondance*, 1982, p. 33 et 76 ; *Id.*, *Relations commerciales*, 1990. L'auteur parle de Sfax comme d'une « ville entrepôt », p. 97 ; à consulter les tableaux p. 100-125.

51. ABDESMAJ Z., *Le monde des ksours*, 1992, p. 37.

52. À Medenine, les ksours sont appelés ghrof, pluriel de ghorfa qui veut dire « cellule de stockage ».

d'une cour intérieure, d'un mur extérieur haut dépassant les 10 m et destiné à la défense de ce type de bâtiment stratégique (fig. 8).

Les investigations ont montré que les *horrea* de Méninx étaient destinés au stockage des produits manufacturés chers à la vente (*garum*, laine, poix, pierres spéculaires, colorants dont la pourpre et la garance) qui sont, soit confectionnés sur place, soit achetés ou échangés pour être revendus par la suite⁵³. L'on comprend mieux l'opulence de cette ville révélée par les témoignages des sources littéraires⁵⁴ et archéologiques⁵⁵.

De ce fait, la ville de Méninx entre tout à fait dans la définition générale de l'*emporion*, « un endroit où des richesses peuvent se concentrer pour être exportées »⁵⁶. L'activité commerciale des *emporion* nécessite par conséquent la construction des *horrea*. Étaient connus jusqu'à présent ceux du port de *Leptis Magna*⁵⁷ à quoi faudrait ajouter maintenant ceux de Méninx, de *Gigthi*, de *Zouchis* (El Mdeina)⁵⁸ et de *Zita*?⁵⁹ Les futures investigations permettront assurément aux archéologues d'en découvrir bien d'autres.

53. MOREL J.-P., *Manufacture*, 1985, p. 99-100.

54. *Supra*, note 2.

55. Les signes de l'opulence des *Meningitani* sont révélés par l'utilisation de plusieurs types de marbre (FERCHOU N., *Un atelier itinérant*, 1983, p. 84) et d'amphores ; sur ce sujet, G. Ch. Picard écrivait : « Un pays producteur et exportateur d'une grande céramique est dans l'antiquité un pays prospère », cf. PICARD G. Ch., *Civilisation*, 1990, p. 98. L'autre témoignage du développement du commerce réside dans la découverte de 32 *ostraca* lors des fouilles de l'ensemble I en 2001, cf. l'étude de S. Varhelyi et R.S. Bagnall à paraître dans l'ouvrage sur Jerba.

56. REBUFFAT R., *Emporion*, 1996, p. 2624. La Petite Syrte devint ainsi une zone de provisions dans l'Antiquité. En effet, pour faire face à la guerre qu'elle menait contre les mercenaires en 237 av. J.-C., Carthage chercha vainement à s'y approvisionner, cf. Polybe, *Histoires*, I, 82, 3, 7. Nous croyons en outre que le but des descentes de l'armée romaine sur les côtes de la Petite Syrte à deux reprises, en 253 (Polybe, *Histoires*, I, 39) et en 217 av. J.-C. (Tite Live, XXII, 31), était de priver Carthage des approvisionnements qu'elle recevait des *emporion*.

57. RICKMAN G.E., *Roman Granaries*, 1971, p. 135, fig. 29 ; MATTINGLY D., *Tripolitania*, 1995, p. 118, fig. 6:2.

58. DRINE A., El Mdeina, 1992 : à El Mdeina, la série de pièces juxtaposées avec angles droits appartient à des *horrea*, alors que les pièces à proximité, ayant des angles arrondis et des murs résistants, correspondent à des cuves, cf. SLIM H., TROUSSET P. *et alii*, *Littoral*, 2004, fig. 65, p. 92.

59. Dans ce site a été découverte une inscription punique qui porte deux mots que Ph. Berger a proposé de lire « temple de Dagan » ou « Maison du blé » ; cette deuxième appellation pourrait correspondre à des *horrea*, cf. BERGER Ph. *Inscription*, 1905, p. 388-389.

BIBLIOGRAPHIE

- Caton, *De l'Agriculture*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- Plinie l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre V, 1-46 1^{ère} partie (l'Afrique du Nord), texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- Polybe, *Histoires*, I, texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- Polybe, *Histoires*, III, texte établi et traduit par J. de Foucault, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- Pomponius Méla, *Chorographie*, texte établi, traduit et annoté par A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- Tite Live, *Histoire romaine*, livre XXIX, texte établi et traduit par P. François, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- Ettijjéni, *Voyage du sheikh E-Tidjani dans la régence de Tunis*, traduit de l'arabe par A. Rousseau, *Journal Asiatique*, Août-Septembre 1852, p. 7-208.
- ABDESMAD Z., 1992, *Le monde des Ksours du sud-est tunisien*, Carthage, Fondation Beit Al-Hikma.
- ALLAIS Y., 1933, Les greniers publics de Djemila (Cuicul), *RAF*, p. 259-268.
- BERGER Ph., 1905, Inscription néopunique relevée à Zian, *CRAI*, p. 388-389.
- BESCHAOUCH A., 1986, Comment l'île de Méninx est devenue l'île de Girba, *CRAI*, p. 538-545.
- BONIFAY M., 2004, *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford (BAR IS 1301).
- BONIFAY M. et TROUSSET P., 2000, s.u. Hergla (*Horrea Caela*), dans *Encyclopédie Berbère*, XXII, p. 3440-3445.
- BONNET C., 1988, *Melqart. Culte et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, Namur (*Studia Phoenicia*, VIII).
- BRUNEAU Ph., 1969, Documents sur l'industrie délienne de la pourpre, *BCH*, 93, 2, p. 759-791.
- CARCOPINO J., 1910, Le quartier des docks, *Ostiensia II, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXX, p. 397-446.
- DE FAGES E. et PONZEVERA C., 1903, *Les pêches maritimes de la Tunisie*, Tunis, réédité par Bou Slama.
- DESANGES J., 1995, Massinissa et Carthage entre la deuxième et la troisième guerre punique : Un problème de chronologie, dans *Actes du III^e Congrès international des Études phéniciennes et puniques, Tunis, 11-16 novembre 1991*, Vol. I, Tunis, INP, p. 352-358.
- DIEHL Ch., 1896, *L'Afrique byzantine histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- DI VITA-EVRARD G., 1984, L. Volusius Bassus Cerealis, légat du proconsul d'Afrique T. Claudius Aurelius Aristobulus, et la création de la province de Tripolitaine, dans *L'Africa Romana*, 2, p. 149-175.
- DRINE A., 1992, Le site d'El Mdeina au sud du lac El Bibèn, la Zouchis de Strabon, *REPPAL*, VII-VIII, p. 103-115.
- DRINE A., 2008, Témoignages archéologiques sur les activités halieutiques de Meninx, dans *Colloque sur les Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité, Boulogne-sur-Mer, Mai 2005*, Boulogne-sur-Mer, Université du Littoral, p. 127-137.
- DUVAL P.-M., 1942, Recherches archéologiques à Meninx (Tunisie), Cherchel et Tipasa (Algérie), *CRAI*, p. 221-224.
- ÉTIENNE R., 1993, L'emporion chez Strabon, dans A. Bresson et P. Rouillard (éds.), *L'Emporion*, Paris-Bordeaux, (Centre P. Paris, 26), p. 23-34.
- FERCHIOU N., 1983, Un atelier itinérant de marbriers le long des côtes de Proconsulaire, *AntAfr*, 19, p. 75-84.
- FONTAINE S.D. et FOY D., 2005, De pierre et de lumière : le lapis specularis, dans *De transparentes spéculations. Vitres de l'Antiquité et du haut Moyen-Âge (Occident-Orient)*, catalogue d'exposition, Musée-Site d'archéologie de Bavay, p. 159-163.
- FONTANA S., 2000, Un « immondezzaio » di VI secolo da Meninx : la fine della produzione di porpora e la cultura materiale a Gerba nella prima et a bizantina, dans *L'Africa Romana*, 13, p. 95-114.

- GAUCKLER P., 1899, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, T. III, Tunis.
- GAUCKLER P., 1904, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, T. II fasc.III, Tunis.
- GAUCKLER P., 1910, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, T. II, Paris.
- GAUCKLER P., 1912, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, T. II fasc. IV, Tunis.
- GAUCKLER P., 1913, *Basiliques chrétiennes de Tunisie (1892-1904)*, Paris.
- GILBERT R., 1885, Fouilles d'El Kantara en 1882, *BCTH*, p. 119-124.
- GROS P., 1996, *L'architecture romaine*, I. *Les monuments publics*, Paris.
- GSELL S., 1905, Étendue de la domination carthaginoise en Afrique, dans *Recueil de mémoires et de textes publié en l'honneur du XIV^e Congrès des Orientalistes*, Alger, p. 347-387.
- GSELL S., 1972, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, 1913-28, réimpression Osnabrück (= HAAN).
- LOUIS A., 1975, *Tunisie du Sud, Ksars et villages de crêtes*, Paris.
- MATTINGLY D.J., 1995, *Tripolitania*, Londres.
- MODÉLAN Y., 1999, Les frontières mouvantes du royaume vandale, dans *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord antique, Hommages à P. Salama*, études réunies par Cl. Lepelley et X. Dupuis, Paris, p. 241-264.
- MOREL J.-P., 1985, La manufacture, moyen d'enrichissement dans l'Italie romaine ?, dans *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique, Actes du colloque organisé à Aix-en-Provence*, présentés par Ph. Leveau, Université de Provence, p. 87-111.
- PASKOFF R., SLIM H. et TROUSSET P., 1991, Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : Cinq ans de recherches géoarchéologiques, *CRAI*, p. 515-546.
- PICARD G.Ch., 1990, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, rééd.
- PONSICH M. et TARRADEL M., 1965, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris.
- RABINOWITZ A., A House and Murex Dye Workshop, dans *Jerba* (à paraître).
- REBUFFAT R., 1996, *s.u.* Emporion, dans *Encyclopédie Berbère*, XVII, p. 2621-2627.
- RICKMAN G.E., 1971, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge.
- SLIM L., BONIFAY M., TROUSSET P. *et alii*, 1999, L'usine de salaison de Neapolis (Nabeul), premiers résultats des fouilles 1995-1989, *Africa*, 17, p. 153-197.
- SLIM H., TROUSSET P., PASKOFF R. et OUESLATI A., 2004, *Le littoral de la Tunisie, étude géoarchéologique et historique*, Paris (Études d'Antiquités africaines).
- ZOUARI A., 1982, *Correspondance de Ahmad Al-Qlibi entre Tripoli et Sfax*, Tunis, Institut National d'archéologie et d'Art.
- ZOUARI A., 1990, *Les Relations commerciales entre Sfax et le Levant aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Tunis, Institut National d'Archéologie et d'Art.